

Commune de  
**CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
 Nombre de Conseillers présents : 15  
 Nombre de Conseiller absent : 0  
 Pouvoirs : 0  
 Date de la Convocation : 15/04/2026  
 Date d'affichage : 15/04/2026

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 20 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt avril à dix-neuf heure trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Etaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : BIGOT Agnès, VARLET Geoffroy, DUFRESNE Anna, GABILLET François, MARMIER Karine, TEPPE Sébastien, GONNARD Léa, DREYFUS Eric, REYMOND Aurélie, AUBERTIN Aurélien, RYNKA Charlotte, FLORIDO Geoffrey, VALLESPYR-BOSSET Simone, CALBA Joël

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°26017 : Taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 10 avril 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2025 à :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	13.90 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	32.45 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	46.96 %

Monsieur le Maire précise que la fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 vise à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires. Au regard des informations communiquées, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 1 voix contre, 1 abstention et 13 voix pour, de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	15.25 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	35.60 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	51.52 %

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
 Pour extrait certifié conforme,

Le 20 avril 2026

Le Maire

Dominique BOYER

La Secrétaire  
 Agnès BIGOT



COMMUNE : 136 CRUZILLES LES MEPILLAT  
ARRONDISSEMENT : 01 BOURG-EN-BRESSE  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC BOURG EN BRESSE

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	840 280	32,45	98,23	849 600	275 695	35,60	302 458
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	84 965	46,96	123,61	85 100	39 963	51,52	43 844
Taxe d'habitation (TH)	25 115	13,90	51,27	24 200	3 364	15,25	3 691
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	319 022			349 993
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)	>>>	>>>	>>>	>>>			

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 8	Taux de référence de TH 2026 9	Taux de MTHRS applicable en 2026 10	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 11	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026) 12
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	349 993			351 60	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	319 022			51,52	
Taxe d'habitation (TH)				15,25	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					
Produit total souhaité					349 993

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur
0	0	0	6 943	0	0	0	62 250

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 7) +	69 193	419 186
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026		349 993

A BOURG-EN-BRESSE

Le 23 MARS 2026  
Pour la Direction des Finances publiques,  
VINCENT BONARDI

Envoyé en préfecture le 21/04/2026  
Reçu en préfecture le 21/04/2026  
Publié le 20/04/2026  
ID : 001-210101366-20260420-26017-DE



